

Lisa Thomas, nouvelle Présidente du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Lisa Thomas, nouvelle conseillère Départementale et élue à Pléneuf-Val-André vient d'être élue Présidente du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et succède à Yannick Morin sur cette fonction.



4 questions à Lisa Thomas, pour mieux connaître la nouvelle Présidente :

Pouvez-vous vous présenter ?

« Je suis une jeune élue à la mairie de Pléneuf-Val-André, depuis 1 an et demi, particulièrement soucieuse des questions sociales et écologiques. Habitante de Pléneuf-Val-André depuis dix ans, costarmoricaine depuis toujours, je suis très attachée au territoire du Grand Site que je sillonne et que j'affectionne depuis mon plus jeune âge. »

Que représente le Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel pour vous ?

« Le Label Grand site est une grande fierté pour moi comme pour un grand nombre d'habitants des communes concernées et alentours. C'est aussi une garantie de préservation des lieux pour les générations futures. Penser son aménagement, son développement « durable » ainsi que son rayonnement est l'affaire de toutes et tous, habitant.e.s de ce territoire, élu-e-s, acteurs associatifs et économiques. »

« Je souhaite que le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel soit une valeur d'exemple pour d'autres territoires. »

Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur ?

« Je souhaite valider le projet label Grand Site à 6 ans, le renouveler avec les équipes de professionnel.le.s investies du syndicat mixte, les élus locaux et les habitants. Je suis attentive à continuer de développer des projets participatifs avec les écoles, les associations, notre monde économique sans oublier nos séniors. Je suivrai particulièrement l'avancée des grands dossiers comme le plan de paysage, la protection du littoral, le projet de maisons de site etc. »

Quelles valeurs sont essentielles pour mener à bien ses projets ? Quel est votre moteur ?

« L'**accueil** et l'**accessibilité** pour le plus grand nombre me tient à cœur. Le **partage**, pour créer du lien entre le Grand Site et ses habitants et entre les habitants eux-mêmes est une clef de réussite de nos projets. La **protection**, la gestion, la mise en valeur et un développement maîtrisé et « durable » avec des retombées économiques locales doivent être au cœur de notre démarche. Le Grand Site doit être un exemple pour d'autres territoires.

« Je souhaite fédérer autour du Grand Site et travailler de manière concertée avec les élus locaux représentants des communes et des intercommunalités concernées. Que chaque collectivité trouve sa place dans ce projet commun. J'aimerais aussi favoriser l'implication des habitant.e.s du Grand Site, leur sentiment d'appartenance et de fierté. Valoriser la personnalité propre et unique du Grand Site avec les équipes de professionnels investies et compétentes, à différentes échelles.

« J'aimerais favoriser l'implication des habitant.e.s du Grand Site et valoriser leur sentiment d'appartenance et de fierté »

Les décisions d'aujourd'hui bénéficieront aux générations futures, cet espace unique est un atout incontestable pour nos territoires et nous nous devons, ensemble, de le protéger, le valoriser et le développer de manière durable. »

Des élus et une équipe en action pour ce territoire d'exception



(Photo extrait du comité syndical réuni le 22/09/2021 de gauche à droite : Mme Josiane MEHOUS, M. Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, M. Jean-Pierre OMNES, Mme Lisa Thomas, M. Hervé VAN PRAAG, M. Pierre LESNARD, Mme Michèle MOISAN, M. Jean-René CARFANTAN, M. Philippe HERCOUET, M. Didier LECHIEN) - La liste complète du comité*

Les missions du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel s'articulent autour de 3 volets : la coordination du label Grand Site (Préserver et restaurer les paysages et la biodiversité - organiser un accueil de qualité - valoriser les activités économiques et traditionnelles respectueuses de l'environnement), ainsi que l'animation du dispositif Natura 2000 et l'éducation à l'environnement.

Le Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Pour rappel le Syndicat mixte est un établissement public au service de la protection des caps d'Erquy et Fréhel, territoire exceptionnel labellisé Grand Site de France en 2019 par le Ministère en chargé de l'Environnement pour une durée de 6 ans reconductible. Porté par le Département des Côtes d'Armor et les Intercommunalités Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération, le Syndicat mixte met en œuvre des politiques souhaitées par les élus locaux. Mme Thomas présidera un comité, un organe décisionnel composé d'élus départementaux et des 2 intercommunalités. Il est également soutenu financièrement par le Conseil Régional de Bretagne, le Ministère de la Transition Ecologique et l'Union Européenne.

Toutes les informations sur <https://grandsite-casperquyfrehel.com/>

Renseignements au 02 96 41 50 83 ou accueil@caperquyfrehel.fr

Contact presse : Cédric Hamelin - Tél. 02 96 41 50 83 communication@caperquyfrehel.fr

Liste des membres du comité syndical du Syndicat mixte Grand Site de France Cap d'Erquy -Cap Fréhel :

Pour le Conseil départemental des Côtes d'Armor : Mme Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Mme Lisa THOMAS, Mme Marie-Christine COTIN, M. Jean-René CARFANTAN, Mme Nathalie NOWAK,

Pour Lamballe Terre et Mer : M. Jérémy ALLAIN, M. Pierre-Alexis BLEVIN, M. Philippe HERCOUET, M. Pierre LESNARD, M. Jean-Pierre OMNES, Mme Anne-Gaud MILLORIT, M. David BURLOT,

Pour Dinan Agglomération : Mme Josiane ALLORY, Mme Michèle MOISAN, M. Didier LECHIEN, M. Arnaud LECUYER, M. Hervé VAN PRAAG, Mme Sarah LOUICHE, Mme Josiane MEHOUAS,